PRO BONO LAB - IMPACT DU MECENAT

Mis à jour le 19/01/2024
2021
Partenaire national

Emploi

Promotion ESS

Citoyenneté
Faire (re)connaitre l'ESS
Piloter mon organisation
Forme d'organisation
Association
Date de signature de la convention
Juin 2019
Décembre 2021

Infos de contact

6 rue des Bateliers
92110 CLICHY
France

contact@probonolab.org
Voir site Internet
Twitter Facebook Instagram LinkedIn
Voir d'anciens projets
PRO BONO LAB 2019

LE PROJET SOUTENU

Etude « L’impact du mécénat de compétences sur les associations et la société » / 1 an

LE CONTEXTE

Marquées par les crises et par les différents confinements, de plus en plus d‘entreprises ambitionnent de proposer aux collaborateurs de nouvelles formes d’engagement comme le mécénat de compétences, afin de nourrir leurs démarches RSE ou le positionnement de leur marque employeur. En parallèle, pour les associations, durement touchées par la crise, le mécénat de compétences est perçu comme une nouvelle « aubaine » pour obtenir à moindre coût des talents et de nouvelles formes de soutiens qui feront avancer leurs actions.

Pro Bono Lab, association de référence sur la question depuis 10 ans, souhaite ainsi apporter sa contribution à deux démarches d'enquêtes complémentaires visant à identifier les impacts du mécénat de compétences au sein des associations, jusqu'ici peu interrogées par les études et autres sondages du secteur, et réaliser un guide pratique pour amplifier ces impacts.

LE PROJET EN DETAIL

- **une étude d'impact** sur 6 mois coordonnée par l'Alliance pour le Mécénat de Compétence avec le cabinet Kimso sur les pratiques de mécénat de compétences au sein d'associations : réalisation d'une dizaine d'entretiens et de 2 focus groupe en intégrant la gouvernance des structures et des volontaires ayant réalisé une mission en pro bono, suivie d'un questionnaire communiqué auprès d'environ 1 500 structures bénéficiaires qui permettra de préciser les attentes, les motivations, les freins et les effets de l'engagement via le mécénat de compétences pour en tirer les bonnes pratiques, les points de renforcement à prévoir.
- **une recherche-action** sur 15 mois coordonnée par l'INJEP avec Paris Dauphine sur l'impact du mécénat de compétences sur la vie associative : entretiens préalables avec des structures associatives nationales (Mouvement Associatif, Fonda, Comité 21, HelloAsso), entretiens semi-directifs avec 8 associations représentatives de différents secteurs, activités et régions, suivis de leur observation pendant 5 mois, avec production de carnets de suivi par structure.

Consulter le "guide pratique du mécénat de compétences pour les associations"

Consulter le "guide pratique du mécénat de compétences pour les entreprises"

LA STRUCTURE

Créé en 2015, le Fonds de dotation Pro Bono Lab se propose de démocratiser la pratique du pro bono en menant des expérimentations auprès de publics cibles n'y ayant pas accès, et favorisant la recherche autour de la notion de pro bono. En 2021, PRO BONO LAB s'engage dans un nouveau positionnement en promouvant le pro bono comme levier de développement citoyen et territorial.

Pour ce faire, la structure met en place des programmes d'engagement à destination plus particulièrement des jeunes en insertion, en développant un fonds de compétences pour les petites et moyennes associations, impliquant plus de PME ETI, en réalisant des missions de conseil stratégique aux organisations et en déployant un pôle d'études et un « club » de praticiens de pro bono pour favoriser les partages d'expériences entre entreprises et associations pourvoyeuses de pro bono.
L'avis de la fondation

Suite à une redéfinition de son plan stratégique, Pro Bono Lab souhaite davantage œuvrer auprès du secteur associatif en l'accompagnant plus particulièrement dans l'accueil d'un volontaire. Il existe quelques études sur le mécénat de compétences, mais celles-ci sont en grande majorité orientées vers les entreprises pourvoyeuses de mécénat, dans un souci de plaidoyer et de développement des pratiques. Pro Bono Lab apporte ainsi une valeur ajoutée en aidant à tisser plus finement les liens entre 3 parties prenantes : l'entreprise, le volontaire et l'association d'accueil.